

Le Conseil d'établissement de l'école primaire Paul-Bruchési souhaite faire une proposition relativement au Plan de répartition et de distribution des immeubles scolaires du CSSDM.

État de la situation :

Notre école a une capacité de 15 classes mais en utilise actuellement 17, ce qui correspond à 120% de sa capacité. Le nombre d'élèves dans chacune des classes est presque à son maximum, sans compter de nombreuses classes combinées, y compris une classe intercycle. Aussi, le service de garde dessert près de 93% des élèves soit 350 élèves avec 17 éducatrices(teurs) sans aucun local dédié dans l'école. De plus, la perte de l'annexe l'an dernier n'a fait qu'accentuer le problème d'espace du service de garde, puisque le 3^e cycle doit maintenant rester dans les locaux de l'école. Il est évident que cette situation récurrente engendre de nombreux problèmes (stress, abandon de certaines activités académiques, ressources matérielles limitées) pour les élèves et le personnel, d'autant plus que cette situation perdure depuis des années.

De plus, depuis des années, l'école a accueilli entre trois et quatre groupes au préscolaire et ce, pour répondre à la demande. Mais cette situation n'est pas envisageable à long terme puisque à chaque année, nous devons envisager de déplacer des élèves du quartier qui ont déjà entrepris leur parcours scolaire à Paul-Bruchési, et ce, en raison du manque d'espace.

En juin 2017, notre école a été sélectionnée par le MEES pour le programme d'ajout de gymnase. Cet ajout est très bénéfique pour les élèves et le personnel; toutefois, ce bâtiment supplémentaire n'aura qu'une seule fonction (abriter le gymnase), et ne constitue donc pas la solution à notre problème de surpopulation. En parallèle, un réaménagement intérieur permettant d'optimiser l'espace pour notamment y aménager la bibliothèque, un local dédié au service de garde, réaménager les locaux de la direction et mettre à niveau les installations sanitaires avait été promis, mais a été reporté à 2 reprises déjà.

Il devient donc urgent de trouver une solution durable afin de diminuer le nombre d'élèves à l'école pour respecter la capacité d'accueil, et d'optimiser l'espace disponible dans l'école afin de permettre aux élèves, aux enseignants et au personnel de l'école de mieux vivre ensemble.

Afin de solutionner les problèmes susmentionnés, le CÉ de l'École Paul-Bruchési demande :

- **de poursuivre les consultations avec le CSSDM afin de mettre en place des solutions permettant de diminuer le nombre de groupes dans l'école et le pourcentage d'occupation (de 120% à 100%) et ce, afin d'améliorer la qualité de vie des élèves et du personnel scolaire ainsi que la qualité des services et de l'enseignement;**
- **que le réaménagement intérieur et qui était prévu lors de la construction du gymnase, soit réalisé, tel que convenu et selon les plans déjà présentés au CÉ, et ce dans les 2 prochaines années.**

Le CÉ vous remercie de considérer nos propositions. Le CÉ compte sur votre collaboration et attend une réponse de votre part quant à nos demandes au plus tard le 8 janvier 2022.

Marie-Mousse Laroche– Présidente du CÉ
et le CÉ de Paul-Bruchési